



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement Communal d'urgence de Circulation Temporaire

Circulation sur une voie de la chaussée – Rue Brill à Hobscheid - Prolongation

En raison des travaux de raccordement aux réseaux publics des deux nouvelles maisons aux adresses 9b et 9c, Rue Brill à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 17 novembre 2020, a voté une prolongation du règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du lundi, 23 novembre 2020, à partir de 8h00 heures, jusqu'au plus tard le vendredi, 27 novembre 2020 inclus, jusqu'à la fin des travaux, la circulation routière dans la rue Brill à Hobscheid est déviée en alternance sur une voie de la chaussée, ceci à la hauteur des nouvelles maisons aux numéros 9B et 9C.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 17 novembre 2020.
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu